

Mines du Hainaut, l'Institut ophtalmique placé sous la direction du docteur Stiévenart, ancien ami de J.-B. Thorn, l'École des Sourds-Muets, des caisses d'épargne et de prévoyance, des mesures propres à propager l'usage de la vaccine, le développement des écoles pour les élèves sages-femmes, la réforme des prisons, l'amélioration du sort des aliénés et des enfants trouvés... » (68).

Son mandat de sénateur expirant en 1839, J.-B. Thorn n'en sollicita plus le renouvellement. C'est que son état de santé et sa situation financière causaient de graves soucis.

La dernière année de sa vie, J.-B. Thorn fut tellement pressé par ses créanciers qu'il fut forcé de procéder à une vente massive de ses propriétés immobilières.

Le château-ferme de Reckange, après avoir été cédé préalablement au baron de Blochhausen, devint, en 1840, la propriété de la famille Zahlen. Quand l'Evêque de la Basse-Moûturie le vit, ce n'était plus « qu'une ferme de médiocre apparence » (69). Démoli en 1870, le « château » fut remplacé par l'actuelle maison Zahlen qui contient encore une ancienne cave aux armoiries des Fock de Hubingen et, dans la cour, le puits (70).

Le notaire J. Fr. Vannérus, de Diekirch, connaissant le désir du Roi Grand-Duc Guillaume II d'acquérir un domaine pour y établir son « séjour royal », lui signala les châteaux de Schoenfels et de Hollenfels, tout en l'engageant à se décider rapidement, Thorn ayant un amateur sérieux pour les deux domaines en la personne du banquier et sénateur Jacques Engler, de Bruxelles (71). C'est ce dernier qui l'emporta et qui acquit, en 1840, les deux châteaux et les terres y attenantes. Les domaines restaient pendant plus d'un siècle aux mains des familles Engler, Goethals-Engler et Van de Poll.

Quant au château de Munsbach, entouré de nombreux prés, il passa successivement aux mains des notaires J.-B. et Jacques Funck et fut habité pendant quelques années par Théophile Funck-Brentano (v. fasc. XI, p. 245). Le 10-3-1863, il fut vendu à Paul de Scherff (v. fasc. II).

A peine opéré de la gravelle, à Paris, par le célèbre chirurgien Leroy d'Etiolles (un des inventeurs de la lithotritie), Thorn ne se ménagea pas lors des troubles du Borinage, qui éclatèrent au début de l'année 1841, à la suite de l'arrêté royal du 30-12-1840, prescrivant l'usage de nouveaux livrets pour les ouvriers mineurs. Nuit et jour sur la brèche, le gouverneur parvint *manu militari* « à faire taire l'émeute et assurer l'exécution de la loi » (71bis), mais non sans avoir aggravé sa maladie.

Après une affreuse agonie qui dura tout un mois, J.-B. Thorn décéda le 23-3-1841 « au milieu d'indicibles douleurs ».